

ATELIERS

Principes généraux du déroulé des ateliers

- 1) Introduction
- 2) Témoignage de chaque REP+ sur ce qu'il met déjà en place par rapport à la mesure qui est le thème de l'atelier, ou ce qu'il prévoit de mettre en place
- 3) Animation sur la base des questions préparées. Uniquement quelques-unes pourront être abordées. La liste exhaustive pourra servir aux 2 REP+ par la suite
- 4) Une personne effectue une synthèse écrite à envoyer à Laurent.Brault@ac-nancy-metz.fr et à nadette.fauvin@ac-nancy-metz.fr
- 5) Une synthèse orale de l'atelier sera réalisée par un des animateurs ou des participants en 2 minutes en plénière le 23 avril.
- 6) Un des objectifs est aussi que les participants commencent à s'appropriier le référentiel. Pensez à leur dire de l'avoir avec eux : http://www.educationprioritaire.education.fr/fileadmin/docs/pdf/referentiel_education_prioritaire.pdf

Plus de maîtres que de classes

1) Introduction :

Redire pourquoi la mesure « Plus de maîtres que de classes » est sous tendue à des pratiques de co - interventions. (Observations plus fines des productions des élèves, des procédures qu'ils mettent en œuvre dont les procédures erronées, identifier les obstacles, faire un diagnostic des besoins de l'élève, observer les effets des gestes professionnels d'un collègue sur les apprentissages des élèves pour mutualiser, pour analyser,...). On réfléchit également à l'intérêt de co-interventions dans le second degré.

2) Témoignage de chaque REP+ :

Sur ce qu'il a pensé mettre en place pour cette mesure « Plus de maîtres que de classes »

3) Animation :

Quelles sont les conditions qui peuvent rendre ce dispositif efficace ?

Faut-il privilégier un cycle ?

Eviter le saupoudrage ; mais une souplesse possible

Rédiger un projet au sein de l'école. Pourquoi ? (articulation des différents dispositifs) ; évolution du projet dans l'année ; toute l'équipe est engagée

Points de vigilance

Sur quelles bases faire intervenir le maître supplémentaire ?

(Diagnostic ; pointer les difficultés avec précision, établir des objectifs précis)

Points de vigilance

Y a-t-il des disciplines ciblées ?

Points de vigilance

Quelle est la place du RASED ? (rôle de l'équipe de circonscription)

Dispositif relevant de la prévention de la difficulté scolaire et de sa remédiation quand elle n'a pu être évitée.

Articulation des dispositifs

Points de vigilance

Quelles pratiques pédagogiques ? Comment s'appuyer sur les principes du référentiel pour guider la mise en œuvre du dispositif et assurer une efficacité? (quels principes ?)

Mettre en œuvre des situations qui permettent aux élèves de développer des compétences ciblées

Des pratiques explicites

Lire, dire, écrire dans les différentes disciplines pour apprendre

Points de vigilance

Quelles peuvent être les modalités pédagogiques à privilégier ?

Pourquoi faut-il éviter de décrocher les élèves de la classe ?

Avantages de la co-intervention (solicitation maximale des élèves)

Points de vigilance

Concrètement, que sous-entend le travail de co-intervention ?

Une préparation commune

Concertation, analyse partagée, coopération entre enseignants, interroger les pratiques

Points de vigilance

Comment mesurer la réussite de ce dispositif ?

Evaluations (3x an) ; laisser le temps aux élèves de développer des compétences

Points de vigilance

Quels besoins de formation (directeurs, enseignants) ?

4) Réserver 5 minutes pour la restitution en plénière.

ATELIER

Du temps pour travailler autrement

1) Introduction :

Redire ce pourquoi il y a ce temps pour travailler autrement. (Travail avec les parents, préparation de séquences pédagogiques, construction de projets, définitions d'exigences communes, etc.). Cette mesure ne doit pas apparaître comme du temps dévolu uniquement à ceux qui s'investissent dans un projet, mais du temps incontournable pour tous pour aller vers la validation du socle et travailler sur des thématiques transversales qui ont une forte influence sur la réussite scolaire.

Il vise aussi la cohérence et la cohésion des équipes pour une meilleure réussite des élèves. (Effet établissement qui a un impact sur la réussite des élèves)

Depuis plusieurs années, les recherches nous ont informés sur ce qu'il y a à faire pour faire réussir les élèves de l'éducation prioritaire. Faute de temps et de formation, nous peinons à mettre en œuvre ces bonnes pratiques.

2) Témoignage de chaque REP+ :

Sur ce qu'il a pensé mettre en place pour cette mesure «Du temps pour travailler autrement ».

3) Animation :

Comment harmoniser les temps de concertation au sein des écoles, du collège ? Du réseau pour construire le projet. Sur quelle périodicité ? Comment développer le travail en équipe dans le 1er degré, dans le 2nd degré, dans le 1er et 2nd degré ? Comment permettre aux enseignants et CPE du 1er et du second degré de se rencontrer : modalités de mise en œuvre ?

Quand et comment permettre au personnel de santé, social, COP de se joindre à ces rencontres ? Doit-on prévoir des séances hebdomadaires de même durée ou peut-on envisager des séances plus longues certaines semaines, et libérer d'autres plages ?

Quels thèmes devront être prioritairement travaillés sur le réseau ?

Comment encourager, appuyer et organiser les capacités d'innovation ? Comment mettre en œuvre un enseignement et une pédagogie explicites ? Quels sont les intervenants extérieurs, formateurs, conseillers.... susceptibles d'aider à la réflexion dans ces réunions ? Quelle place pour les professeurs référents ?

Comment utiliser le temps supplémentaire pour travailler autrement ou pour travailler mieux ? Pourrait-on envisager que quelques heures émanant de la pondération permettent aux enseignants qui le souhaitent, d'assister à un cours, une activité, de découvrir l'autre degré ? Cela permettrait éventuellement d'observer une classe, un élève, ou encore, de découvrir les objectifs pédagogiques d'un collègue.

La présence d'un personnel de Direction du second degré ou de l'IEN est-elle impérative à chaque rencontre ? Si cela n'est pas le cas, qui peut animer la réunion ? Quelles traces doivent être laissées après chaque réunion ? Sous quelle forme ? Dans quel but ?

Comment mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires ?

Quelle place pour la formation pour le 1er et le 2nd degré ? Quels objectifs ? Quelles finalités ?

Comment éviter que ces réunions soient stériles et finissent par être subies par les équipes ?

4) Réserver 5 minutes pour la restitution en plénière.

ATELIER

Développer l'ambition et la curiosité des élèves pour les aider à construire leur parcours

1) Introduction :

Problématique et objectif de l'atelier

Ambition et curiosité s'appuient sur le désir d'apprendre de l'élève, d'aller vers des domaines nouveaux, ou peu familiers, d'approfondir des champs de savoirs, d'élargir son champ culturel. La notion de parcours implique que l'élève comprenne le sens et l'intérêt de ce qui lui est proposé, à la fois comme manière d'y trouver une satisfaction personnelle, mais aussi de progresser, de pouvoir lever des obstacles, de mieux se connaître (atouts, faiblesses), d'être élève dans un parcours plus lisible et finalisé. **Développer l'ambition et la curiosité des élèves ne passe pas forcément par des projets « phares », mais par des actions quotidiennes qu'il convient d'explicitier pour les conscientiser et pour les rendre systématiques dans les pratiques. Un exemple...**

Du côté des professeurs, il existe déjà des actions, des dispositifs, des projets qui visent à motiver l'intérêt des élèves, à obtenir leur adhésion et à les aider à donner davantage de sens à ce qu'ils font.

2) Témoignage de chaque REP+ :

Un premier temps de témoignages recueillera quelques exemples de l'existant, dans et hors la classe, en demandant aux équipes non pas tant de décrire l'action menée que d'en montrer les finalités qui relèvent de l'ambition et de la curiosité. On peut d'ailleurs demander à ceux qui interviennent de préciser ce que signifient pour eux les termes « ambition » et « curiosité ».

3) Animation :

A partir de là, les discussions pourront se structurer autour des questions suivantes :

Quelles conditions, quels leviers semblent prioritairement favoriser le désir d'apprendre et la motivation des élèves ?

Quelles démarches semblent fonctionner sur la durée ? Certaines démarches du premier degré peuvent-elles être transférées dans le second ?

Quelles entrées sont possibles ou souhaitables pour rendre lisible à un élève l'idée de parcours ?

Comment lever certains obstacles psychologiques et culturels qui limitent l'accès des élèves, et en particulier des filles, à la poursuite d'études ? Y a-t-il des actions possibles ?

4) Réserver 5 minutes pour la restitution en plénière.

ATELIER

Accompagnement du travail personnel des élèves

Le choix a été fait ici d'élargir la réflexion en lien avec la mesure « Un accompagnement continu jusqu'à 16h30 pour les élèves de 6^{ème} », qui vise l'accompagnement du travail personnel des élèves. Dans les familles aux PCS favorisées, les codes de l'école sont intégrés. Les parents sont les répétiteurs de leurs enfants et donnent du temps pour le travail personnel : décodage des consignes, testent avec leurs enfants plusieurs méthodes de mémorisation pour que ces derniers trouvent celle qui lui convient le mieux, font faire des évaluations blanches, encadrent les recherches, suscitent l'utilisation d'Internet, du dictionnaire, etc. Dans l'éducation prioritaire, les familles ne peuvent pas faire ce travail et l'école ne peut donc pas compter sur cet investissement des parents que ce soit dans le 1^{er} ou dans le 2nd degré. C'est d'ailleurs une des raisons qui fait que l'école ne parvient pas à réduire les inégalités.

Comment faire cet accompagnement à l'école, dans le 1^{er} degré, puis dans le second degré?

2) Témoignage de chaque REP+ :

Sur ce qu'il a pensé mettre en place ou sur ce qu'il met déjà en place pour l'accompagnement du travail personnel de l'élève.

3) Animation :

- Pourquoi donne-t-on du travail personnel aux élèves ?
 - Quelles sortes de travail personnel propose-t-on aux élèves ? Y a-t-il des spécificités disciplinaires ?
 - Dans quelles situations ce travail est-il effectué ?
 - Les élèves ont-ils les compétences, les outils, le temps, le lieu nécessaire pour réaliser le travail demandé ?
 - Comment rendre ce travail plus attractif ?
 - Faut-il différencier le travail personnel des élèves ?
 - Quelle est notre attente par rapport aux parents dans ce domaine ?
 - Quelle organisation, quels outils, quels dispositifs pour soutenir le travail personnel des élèves ?

4) Réserver 5 minutes pour la restitution en plénière.